



**Donnez-vous
les moyens d'agir**



Les chantiers prioritaires de la nouvelle ministre de la Fonction publique

Trois dossiers importants doivent être traités par la nouvelle ministre.

- la mise en œuvre du CPA (compte personnel d'activité) dans le secteur public (cf l'article <http://www.cftc-dgfip.fr/le-compte-personnel-dactivite-dans-la-fonction-publique/>),
- la conclusion du projet de loi sur la déontologie, les droits et les obligations des fonctionnaires au Parlement
- le dégel du point d'indice.

La ministre doit rencontrer les organisations syndicales de la Fonction publique, lundi 15 et mardi 16 février.

Mercredi 17 février 2016, elle doit diriger un important conseil commun de la fonction publique consacré à la déclinaison dans la fonction publique du compte personnel d'activité.

Concernant le projet de loi sur la déontologie, les droits et les obligations des fonctionnaires le gouvernement devrait revenir sur plusieurs dispositions notamment l'instauration de trois jours de carence pour les fonctionnaires en cas d'arrêt maladie et la possibilité d'exclure trois jours des agents sans sollicitation du conseil de discipline.

Enfin dans le cadre du protocole sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations (PPCR) elle devra répondre à la revendication de la CFTC concernant une revalorisation forte du point d'indice resté figé depuis six ans.

Au-delà de ces trois dossiers prioritaires la nouvelle ministre doit traiter :

- la remise, d'un rapport évaluant le temps de travail dans la fonction publique,
- la mise en œuvre d'une nouvelle gestion des ressources humaines dans la fonction publique,
- la mise en œuvre du protocole sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations (PPCR), avec notamment l'intégration de primes dans le régime indiciaire,
- la poursuite de la réforme de l'accès aux grands corps de l'État ;
- la remise d'un important rapport, sur les recrutements dans la fonction publique.

Sur l'ensemble de ces dossiers, la CFTC restera offensive dans un contexte de plus en plus anti-fonctionnaires.

Syndicat national CFTC FINANCES PUBLIQUES

6 rue Louise Weiss

Bâtiment Condorcet – Télédoc 322

75013 PARIS

TEL 01 44 97 32 74

WWW.cftc-dgfip.fr

cftcdgfip@gmail.com